



Garde d'enfants par la nouvelle compagne de leur père

Par **celinette30**, le **29/12/2010 à 23:25**

Bonjour,
Le père de mes enfants travaille de nuit et il les a cette semaine en garde. Il habitait jusqu'à présent chez ses parents et vient juste d'aménager dans son appartement. Il devait s'y installer seul et ne m'a pas prévenu qu'en fait il s'y installait avec sa nouvelle compagne. Je ne l'ai appris que mardi par hasard en allant voir où vivaient mes enfants alors qu'il les a depuis lundi.
Je voudrais savoir si je peux refuser que mes enfants de 4 ans et demi et d'1 an soient gardés la nuit lorsqu'il travaille par sa nouvelle compagne que le plus jeune n'avait encore jamais vu. Sinon est-ce que je peux exiger de la rencontrer?

Par **Marion2**, le **29/12/2010 à 23:39**

[citation]**Il devait s'y installer seul et ne m'a pas prévenu qu'en fait il s'y installait avec sa nouvelle compagne.** [/citation]
Il n'avait pas à vous prévenir. Cela ne vous regarde pas.
[citation]**Je voudrais savoir si je peux refuser que mes enfants de 4 ans et demi et d'1 an soient gardés la nuit lorsqu'il travaille par sa nouvelle compagne que le plus jeune n'avait encore jamais vu. Sinon est-ce que je peux exiger de la rencontrer?** rnrn [/citation]
Non, vous ne pouvez pas refuser que vos enfants soient gardés par sa compagne. Lors de ses droits de visite et d'hébergement, le père fait ce qu'il veut.
NON, vous ne pouvez pas exiger de la rencontrer. Essayez de discuter avec le père pour la rencontrer si vous voulez, mais il n'est tenu d'accepter.

Par **mimi493**, le **29/12/2010 à 23:46**

J'ajoute que c'est quand même mieux que les enfants soient toujours avec la même femme qui les connaît (elle va les voir à chaque droit d'hébergement et pas seulement la nuit) au lieu que ce soit une baby-sitter différente à chaque fois.
Je sais que c'est presque insupportable pour une mère de savoir qu'une autre femme s'occupe de ses enfants surtout si petits mais vous allez devoir faire avec d'un point de vue légal.
Pourquoi ne pas inviter le père et sa compagne lors d'un anniversaire d'un des enfants, ou simplement pour un déjeuner un dimanche où les enfants sont avec vous ?

Par **celinette30**, le **30/12/2010 à 00:04**

Pour le fait de me prévenir avant c'était pour préparer les enfants à l'avance. Là ils ont découvert que dans la nouvelle maison de papa où ils devaient être seuls avec lui, il y avait en fait en plus une femme et une autre petite fille qu'on ne leur avait jamais présenté. J'aurais juste préféré qu'il assume ses actes et que les enfants soient prévenus à l'avance plutôt que d'être mis devant le fait accompli c'est tout.

Par **mimi493**, le **30/12/2010 à 00:08**

Oui, tout ça est difficile mais ce n'est plus un problème de loi, la loi ne peut tout régir.
A 4 ans et à 1 an, les enfants s'adaptent très vite et n'ont même du se poser de questions (surtout celui d'un an). Ne confondez pas les réactions d'un enfant avec celles d'un adulte

Par **celinette30**, le **30/12/2010 à 00:11**

Oui je le sais bien. Merci pour les réponses.

Par **corima**, le **30/12/2010 à 00:16**

Faites bonne figure, montrez lui que vous êtes plus intelligente que lui sur ce coup là